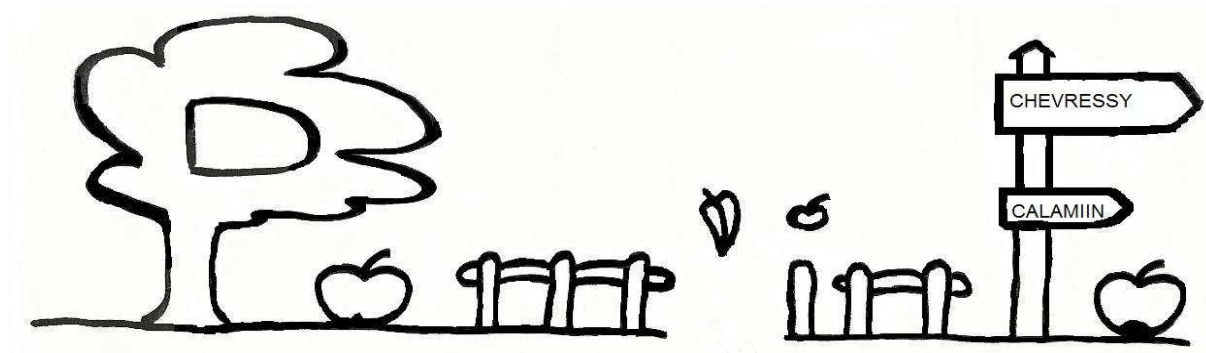




Billet du Syndic

De Pomy à Berne

Une session de décembre agitée et pleine de péripéties, suivie d'un intermède avec des séances de la commission des finances, pour se retrouver dans l'ambiance de la session de mars. Voilà une entrée en matière qui me permet de réaliser combien sont complexes les rouages de notre administration fédérale.

Quand l'on vient d'un village, que l'on y a passé tout son parcours professionnel et de vie, après plusieurs mandats communaux et cantonaux, se retrouver sous la coupole fédérale est à la fois captivant et émotionnel.

Pomy, ma commune, ma famille, mon épouse à qui je dois beaucoup, tout cela me permet de garder un certain équilibre afin de remplir le mandat que m'a confié la population de mon village et du canton.

A Berne, les sujets sont vastes et très volumineux. La presse toujours présente est avide d'informations sur nos positions personnelles concernant les divers dossiers qui nous sont soumis au cours de la session. La politique est à la base de nos débats avec ses aléas, ses tribulations et ses grands courants d'idées. Les conférences de presse, les émissions télévisées en direct, les interviews sont omniprésentes. Il y a toujours dans la salle « Des pas perdus » de nombreux journalistes qui attendent des réponses précises à nos différentes prises de positions et interventions, quel que soit l'objet politique du moment.

En matière d'organisation, en plus des nombreux dossiers politiques et les séances des commissions, il y a aussi le côté administratif: gestion du courrier, ouvrir, lire, trier une douzaine de lettres par jour, sans compter les différents journaux et les invitations politiques et économiques.

Dans ce contexte, l'étude des dossiers a aussi toute son importance. Les séances de groupe, deux jours avant chaque session, la participation à diverses séances et invitations nous demandent une organisation méticuleuse avec un agenda bien ordonné et à jour.

Participer activement à la politique fédérale est un privilège, mais aussi comme vous le constatez, une importante charge de travail, tout cela dans ce pays merveilleux qu'est la Suisse par sa proximité, sa diversité culturelle et linguistique.

Croiser dans la rue le Président de la Confédération, dialoguer avec lui, même parfois autour d'un café, voilà la réalité de cette attachante proximité helvétique. Ce privilège ne doit pas nous faire oublier les préoccupations de base des citoyennes et des citoyens, nous devons rester à l'écoute de leurs préoccupations légitimes en matière, financières, professionnelles, environnementales, et sociales.

Ma fonction de Syndic me permet de garder cette proximité et cette écoute qui est aussi profitable à l'accomplissement de mon mandat fédéral.

Le Syndic, Jean-Pierre Grin

INVESTISSEMENTS A VENIR POUR CES PROCHAINES ANNEES

Concernant les investissements futurs pour notre commune, plusieurs projets retiennent l'attention de la Municipalité, comme déjà annoncé dans le Pom'Info de l'année dernière.

- ♦ Le changement de l'éclairage dans le quartier de Moulinet
- ♦ La réfection de notre Grande salle
- ♦ La construction d'un nouveau collège
- ♦ L'achat d'une parcelle de terrain en Longemalle

Projets ambitieux, certes, mais néanmoins nécessaires pour garder un certain équilibre entre le bien-être de notre population et la projection dans le futur de notre commune à moyen et long terme.

Pour l'année 2008, lors de la prochaine séance du Conseil Général du 19 mai, un crédit sera demandé pour la mise en place d'un nouvel éclairage public, sur le chemin de la Forge et le chemin du Moulinet jusqu'à la villa de M. Denis Roulier.

En parallèle, suite au crédit d'étude demandé au Conseil général en 2007, la Municipalité travaille sur les différentes possibilités de réfection et d'agrandissement de notre Grande salle. Trois projets sont rentrés suite aux mandats donnés à des architectes. La Municipalité les étudie afin de faire le meilleur choix avec un coût abordable. Le projet choisi avec le plan de financement sera soumis pour rapport à une commission, avant d'être présenté au législatif communal.

Concernant la construction d'un nouveau collège, pour remplacer le projet sur le terrain de l'arsenal, dont le prix d'achat est encore trop élevé, à notre demande, le Conseil d'Etat serait d'accord de nous céder une partie du pré de la cure. La Municipalité, en collaboration avec L'ASIYE, étudie un projet, sa faisabilité, ainsi que les garanties financières concernant la location de ce nouveau bâtiment à l'établissement d'Yvonand et environs. Ce projet a pour but de scolariser à Pomy en plus des classes enfantines, les années du cycle d'orientation 5 - 6.

Le canton désire se séparer des terrains qui sont sa propriété en Longemalle, une partie serait cédée à M. Ph. Gruet de Sermuz en échange d'un terrain situé sur la commune de Gressy en bordure de Strid S.A. La commune de Pomy désire acquérir l'autre partie d'environ 18'500 m² située en bordure du chemin du Mont de Bré à côté du centre ORIPH.

Suite à une demande de mise à disposition d'une partie de la zone intermédiaire de notre commune pour la mise en zone constructible du terrain échangé avec M. Ph. Gruet sur la commune de Gressy, la Municipalité a mis une condition à cet échange de zone: c'est l'acceptation par le SAT d'un toilettage de notre zone village.

Ce projet de modification partiel de nos zones, après acceptation par les services cantonaux, sera également soumis à une commission avant la présentation, pour décision finale, au Conseil Général.

Comme vous le constatez, tous ces projets sont importants pour le positionnement de notre commune dans un avenir à court et moyen terme. La Municipalité est consciente que l'aspect financier sera l'un des moteurs de ces réalisations.

Pour la Municipalité: Jean-Pierre Grin, Syndic



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2008

Avec aux produits Fr. 1'778'100.- et aux dépenses, Fr. 1'779'650.-, le budget 2008 dégage un excédent de charges de Fr. 1'550.-.

Commentaires généraux :

Dans ce budget 2008 est intégré une hausse de 5 points de notre coefficient d'impôt communal. Cette augmentation engendrera une rentrée supplémentaire d'impôt d'environ Fr. 72'000.-, un retour supplémentaire de Fr. 3'000.- de la péréquation horizontale, ainsi qu'une diminution de notre participation à la facture sociale d'environ Fr. 68'000.-. Ce qui fait une amélioration globale de notre budget de Fr. 143'000.- entre un taux communal de 70% et de 75%.

Pour les péréquations intercommunales, ces dernières prévisions financières sont faites sur les chiffres et les taux d'imposition des communes de 2007.

Cela nous permet de faire face aux investissements effectués ces dernière années, d'intégrer les intérêts en légère augmentation par rapport à l'année dernière. (2007 taux 3 %, 2008 prévision 3,2 %) ainsi que de maintenir une certaine capacité d'autofinancement et d'amortissement pour nos investissements futurs.

Nos différents emprunts actuels sont :

- ♦ Fr. 800'000.- à 2,78 % échéance en 2011
- ♦ Fr. 700'000.- à 3,48 % échéance en 2009
- ♦ Fr. 300'000.- ATF jusqu'en décembre à 3,02 %.

Pour les recettes fiscales, mis à part les effets de l'augmentation du taux d'impôt, il est prévu 2 % d'augmentation en moyenne cela intégrant, et l'augmentation des revenus, et le nombre de nos contribuables.

Bâtiments :

L'entretien de nos bâtiments demande un suivi régulier, après le changement du chauffage électrique par le gaz en 2006, pour 2008 il est prévu, dans le bâtiment du « Troillet », le changement complet d'une cuisine pour Fr. 17'500.-.

Dans l'un des appartements du collège, suite au départ du locataire actuel, la cuisine et la salle de bain seront réaménagées, avant l'arrivée d'un nouveau locataire. Coût prévu Fr. 21'500.-.

Ces diverses modifications vont engendrer une légère augmentation des loyers de ces appartements.

Facture sociale :

Son montant budgétisé est de Fr. 424'500.- avec l'enseignement spécialisé.

Suite aux différents reports de charges de la confédération sur le canton et les communes, la facture sociale continue d'augmenter, nous obligeant par là d'augmenter notre taux d'imposition.

Services industriels :

Le budget du service des eaux est équilibré avec une proposition d'augmentation du prix du m3 de Fr. 0,10.

Pour l'année 2007-2008, le prix sera de Fr. 1,90 le m3.

Amortissements :

Les amortissements de nos divers investissements de ces dernières années sont ventilés dans les services concernés.

Pour l'année 2008, ils se montent à Fr. 150'790.-

• Collège	Fr.	8'000.-
• Bâtiment communal	Fr.	36'000.-
• Routes	Fr.	24'600.-
• Eclairage public	Fr.	10'000.-
• Tracteur	Fr.	4'400.-
• Déchetterie	Fr.	11'000.-
• Epuration des eaux	Fr.	10'000.-
• Réseau d'eau potable	Fr.	45'190.-
• Réseau de gaz	Fr.	1'600.-

Tous les autres montants pris en compte dans ce budget ont été évalués selon les besoins de fonctionnement de notre commune, avec le souci permanent de les adapter de manière efficiente à la conjoncture du moment.

Jean-Pierre Grin

COMPTES 2007

D'un budget accepté avec un déficit de Fr. 23'725.-, le résultat final de nos comptes 2007 est légèrement meilleur, il se solde par un excédent de charges de Fr. 10'071,81.

La principale différence au niveau des charges provient comme toujours de la répartition péréquative de la facture sociale.

Devisée à Fr. 331'000.- dans le budget, la facture s'élève au final à Fr. 421'519.- augmentant par là nos charges de Fr. 90'519.-.

Concernant la péréquation horizontale, notre rétribution finale est inférieure de Fr. 13'285.- pour se monter à Fr. 15'315.- alors qu'en 2006 elle était de Fr. 46'644.-.

Cet excédent de charges provient essentiellement de cette péréquation qui nous est de plus en plus défavorable.

Avec le relèvement de notre taux d'imposition de 70 à 75 % pour 2008, la situation devrait se stabiliser, mais non diminuer du fait de la RPT. (Report de charges de la confédération sur les cantons et les communes.) qui vient d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Taux d'intérêts

Dans le budget, les taux d'intérêts étaient calculés à 3%. Il s'est avéré qu'au final le taux moyen des emprunts à moyen et court terme pour 2007 est de 2,45 % contre 1,85 % en 2006.

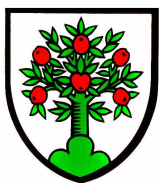
Les amortissements obligatoires ont tous été respectés.
Ils se montent à un total de Fr. 140'370.-.

Toutes les autres charges maîtrisables ont été bien contrôlées par la Municipalité.

Malgré leur léger déficit, les comptes 2007 nous permettent de faire face à toutes nos obligations en matière d'amortissements, de rattraper une année de participation au déficit de notre bassin de transports publics, d'augmenter le fonds de réserves affectées, défense incendie de Fr. 2'997,35 ainsi que de prendre en charge la 1^{ère} étude de l'agrandissement de la Grande salle. (Fr. 10'000.-).

Ces comptes vous seront présentés plus en détail par le préavis municipal et rapport de gestion lors du prochain Conseil Général du 19 mai 2008, mais la Municipalité et son Syndic se tiennent volontiers à votre disposition pour des questions éventuelles.

Jean-Pierre Grin



LA MUNICIPALITE EN UN COUP D'OEIL

Grin Jean-Pierre

Administration-finances
Tél : 024/425.39.90
Natel : 079/548.85.74
E-mail : j.grin@bluewin.ch

Pellaux Yves

Services industriels-épuration
des eaux-conduites eaux de
surface, eaux usées
Tél : 024/425.51.28
Natel : 079/212.46.52
E-mail : y.pellaux@bluewin.ch

Cuche Pascal

Bâtiments-conciergerie
Tél : 024/425.13.31
Natel : 079/547.32.19
E-mail : pacuche@bluewin.ch

Pellaux Christian

Police des constructions-
protection civile-défense incendie
Tél : 024/425.16.53
Natel : 079/623.16.53
E-mail : cpellaux@bluewin.ch

Maitre Valéry

Forêts-employé communal-
domaine-parcs et cimetière
Tél : 024/426.19.84
Natel : 079/251.41.12

Husmann Sandra

Ecoles-affaires sociales
Tél : 024/426.11.70
Natel : 079/233.76.43
E-mail : sandrahusmann@yahoo.fr

Hug Roger

Gestion des déchets-éclairage public-
routes et chemins
Tél : 024/426.39.32
Natel : 078/616.39.32
E-mail : roger.hug@bluewin.ch

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire délivrés en 2007

Gilbert Freymond Jean-Luc Pellaux	Création de vélux, chambre et fenêtres supplémentaires Transformations intérieures, création de 2 fenêtres façade ouest
Roger & Janique Hug Yves Pellaux	Rénovation d'une habitation existante Création d'une chambre aux combles, d'une véranda et d'une piscine
Salvatore et Céline Siragusa	Construction d'une villa familiale avec couverts et capteurs solaires
Giuseppe et Brigitte Tumminello	Construction d'une villa familiale avec garages et capteurs solaires
Sacha et Christelle Jeanrenaud	Construction d'une villa familiale avec garage, couverts, capteurs solaires et piscine
Pierre-Henri Burdet	Transformations d'une habitation, création d'une zone habitée dans une ancienne écurie
Joao et Fernanda Nunes	Construction d'une villa familiale avec couvert, capteurs solaires et piscine

Enquêtes locales délivrées en 2007

Philippe Gschwend et Dominique O'Leary	Aménagement d'une pergola et d'un étang de jardin
Daniel et Laurence Vallélian	Construction d'un couvert à terrasse
Jean-Marc Nicolet	Pose d'une piscine et d'une pergola
ATL Habitat	Modification du bâtiment ECA 54 et 55 : ♦ Changement de biotope à jacuzzi couvert intérieur ♦ Création d'un local de ventilation au sous-sol ♦ Création d'une nouvelle fenêtre sur la façade Nord-Est
Christophe et Chantal Allard	Remplacement de cabanons existants par un seul
Dag et Sylvie de Coulon	Modification de la cheminée de ventilation
Yves Pellaux	Modification de la toiture relatif au projet d'enquête publique no 592

Piscine

L'installation d'une piscine (dès 5 m3) doit faire l'objet d'une mise à l'enquête publique ou tout au moins d'une dispense d'enquête publique. Les normes en matière d'évacuation des eaux de baignade doivent être respectées. Les directives cantonales sont à votre disposition à l'administration communale.

Christian Pellaux

ROUTES ET CHEMINS

Quoi de neuf cette année ?

Nouvelle signalisation

De nouveaux panneaux de signalisation vont garnir les bords des routes de Pomy:

- ♦ La Zone Artisanale du Chemin de Clon va accueillir ces prochaines années de nouveaux bâtiments et entraîner des modifications de la circulation. En effet, ce chemin sera bi-directionnel du giratoire jusqu'à la maison de la famille Scheidegger. Il ne sera donc plus possible de sortir sur la route cantonale en aval du chemin de Clon.



- ♦ La mise en place d'un passage piéton a été demandée sur la rue de la Poste à l'abord de la Grande salle. Après réflexion avec le Service des Routes, il s'avère qu'il serait nécessaire de créer des aménagements afin de sécuriser les piétons. Ces nouvelles infrastructures routières devront être intégrées dans l'étude de la rénovation de la Grande salle.

Chemins agricoles

Pour les chemins communaux agricoles, les règles restent les mêmes :

le nettoyage après les travaux des champs et l'entretien des entrées d'eau des regards sont de la responsabilité des exploitants.

Roger Hug

Dans le courant de cette année et pour autant que le Conseil Général accepte le préavis qui lui sera soumis, nous allons mettre en œuvre une nouvelle étape de remplacement de l'éclairage public dans le bas du village sur les tronçons chemin de la Forge et chemin du Moulinet.

LEGENDE :

- Eclairage existant
- Candélabre projeté Nombres = 16
- Type : Alter Hof
- Hauteur hors sol = 5,00 m
- Lampe sodium 70 W

VISITE DE COMMUNE A PIEDS

samedi 21 juin 2008.

A bientôt !

GRANDE SALLE

La Municipalité a reçu, en ce début d'année, les 3 projets d'architectes pour la réfection de la Grande salle. Le projet retenu sera présenté au Conseil général après étude du financement par une commission.

TROILLET

Le remplacement de la cuisine de la famille Bonvin a été entrepris durant le mois de février. Les fenêtres des chiens assis ont dû être remplacées. A ajouter, différents travaux d'entretien.

Je remercie tous les maîtres d'état qui ont œuvrés au bon déroulement des travaux.

GRAFFITIS

Au matin du 9 décembre, j'ai eu la fâcheuse surprise de découvrir plusieurs bâtiments de notre village tagués.

Après un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie, une enquête a été ouverte et a finalement abouti. Le nom des auteurs, tous mineurs, nous est maintenant connu.

L'affaire est actuellement déposée auprès de la juge et suit son cours.

COLLEGE

En date du 15 décembre, Monsieur Jean-Gabriel Torres et son amie, Madame Mélanie Barbey ont quitté notre commune.

C'est le 1er février que Monsieur Sébastien Roulier, un jeune du village, a repris leur appartement après quelques travaux de rajeunissement devenus nécessaires.

Je tiens également à remercier les maîtres d'état pour les travaux accomplis.

Pascal Cuche



FORETS

Commune

Les biolles, le refuge, plan-bois, les serres, les vaux et la poudrière ont fait l'objet de travaux forestiers. Ainsi sur notre commune et pour la saison 2007-2008:

- ⇒ 136 m³ ont été misés sur pied
- ⇒ 210 m³ de bois de service et 220 stères de bois de feu ont été réalisés sous forme de coupe.
- ⇒ 144 m³ de bois de service et 170 stères de bois de feu ont été réalisés sous forme d'éclaircie
- ⇒ 38 m³ de coupe supplémentaire de peupliers aux biolles ont été effectués

soit un total de 801 m³.

Par rapport au martelage de novembre 2007 qui prévoyait 657 m³ à faire et 50 m³ en réserve (bostryche ou autre surprise), une différence d'environ 100 m³ est à noter. Celle-ci s'explique pour deux raisons:

1. La première est que la mise de bois sur pied a doublé de volume par rapport à 2006-2007.
2. La seconde tient au fait que l'Association d'amenée d'eau de la Menthue nous a demandé d'assainir la parcelle de peupliers des biolles suite à des dégâts de drainage dus aux racines.

Plantations

Le refuge (5000 m²) sera repeuplé avec des plants d'épicéa et de douglas, les vaux (1500 m²) avec des noyers noirs et les biolles avec des noyers hybrides.

150 plants de sapins de Noël seront également mis en place au début du printemps.

Les tarifs restent inchangés, à savoir:

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| ⇒ Ballots d'un stère | Fr. 80,-/stère |
| ⇒ Bois de feu long, chêne | Fr. 35,-/m ³ |
| ⇒ Bois de feu long, mélange | Fr. 40,-/m ³ |
| ⇒ Bois de feu long, foyard | Fr. 45,-/m ³ |

Restructuration des triages

Désormais, la commune de Pomy fait partie du triage du Sauteruz dans son intégralité. Reste encore à effectuer le transfert du capital actif et des parts sociales.

Quant au bâtiment forestier d'Oppens réunissant les triages de Molondin, St-Cierges et Sauteruz, il est en voie de réalisation. Tout le gros œuvre est achevé.



Le projet Avanti-Bois avait été totalement abandonné sur le site d'Avenches, mais il a rebondi et plusieurs communes sont à l'étude.

Domaine et espaces verts

En cette fin d'hiver qui traîne en longueur et un an après son acquisition, la saleuse a enfin fait ses preuves.

Les arbres mis en place au rond-point pour renouveler les sujets faibles semblent se plaire.

Le tilleul de l'église a été élagué par l'entreprise « Patrick Desarzens ».

Les bacs à fleurs et autres espaces fleuris prennent des couleurs et le printemps ne devrait pas tarder.

Pour tout autre renseignement, suggestions ou achat de bois de feu, vous pouvez me contacter au 079/251.41.12.

A tous mes lecteurs, je souhaite un été agréable et ensoleillé.

Valéry Maître



INFOS DECHARGE ET DECHETTERIE

Voici quelques brèves nouvelles de la gestion des déchets sur le territoire de notre commune.

- ◆ Nous tenons tout d'abord à remercier Jeanne Pellaux pour son engagement comme surveillante à la déchetterie. Elle a souhaité quitter l'équipe de la déchetterie à la fin de l'année 2007.
- ◆ Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore remarqué, nous avons mis à votre disposition une remorque de couleur rouge pour la récupération du bois usagé. Elle se trouve derrière le local de la déchetterie.
- ◆ Les communes faisant partie du périmètre de la STRID étudient actuellement une solution pour le financement de l'élimination des déchets urbains. A l'heure actuelle et dans le bilan des réflexions du groupe de travail, ce financement se ferait par le biais d'une taxe aux sacs. Des informations complémentaires vous seront communiquées lorsque nous aurons plus de précisions sur ce projet.

Horaire d'été

Mardi 18h00 à 19h30

Samedi 9h30 à 11h00

Horaire d'hiver (dès octobre)

Mardi 18h00 à 19h00

Samedi 9h30 à 11h30

Nous espérons que ces heures d'ouverture répondent à vos attentes.

Horaire de la décharge

Samedi de 10h30 à 11h30

Néanmoins, pour les personnes désirant à **titre exceptionnel** déposer des matériaux compostables en dehors des heures d'ouverture, il est possible de demander la clé à Laurent Chevalley ou à moi-même.

Quelques nouvelles de nos surveillants

Nous remercions l'équipe des surveillants en place pour le travail accompli dans la bonne humeur et également Laurent Chevalley pour la gestion de tous les désapprovisionnements de la déchetterie.

Décharge : Marcel Bonvin
 Bernard Steiner

Déchetterie : Isabelle Miéville
 Raymonde Cornamusaz
 Jacques-Emile Henry
 Bernard Steiner

Si vous avez des questions sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un surveillant.

Informations pratiques complémentaires

Pour de grosses évacuations de déchets encombrants à effectuer à la STRID, il est possible de demander une attestation de déchetterie au greffe municipal ou à moi-même.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez me contacter au: 078/616.39.32

Quelques informations utiles

- Recyclage de la ferraille



La ferraille regroupe **tous les déchets métalliques**, qu'ils soient ferreux (acier, fonte, etc.) ou non ferreux (cuivre, étain, zinc, aluminium, laiton, etc.). Cependant, l'aluminium et le fer blanc disposent d'une filière de recyclage particulière.

Collecte et tri

Tous les objets ménagers métalliques, tels que vélos, sommiers, jantes, casseroles, moteurs, meubles, peuvent être triés et récupérés.

Pour qu'un objet soit considéré comme déchet encombrant métallique, il faut qu'il soit constitué **d'une majorité de métal** et d'une proportion moins importante de matériau tel que bois, plastique, ...

Traitement et recyclage

Recycler permet de faire **d'importantes économies d'énergie** par rapport à la production primaire à partir de minerai. On économise jusqu'à 95% d'énergie dans la production de l'aluminium, 90% pour l'acier, 87% pour le cuivre, 60% pour le zinc et 50% pour le plomb.

La collecte de la ferraille permet de préserver les ressources naturelles en alimentant les fonderies et les aciéries en matières premières. En Suisse, il est important de récupérer les vieux métaux, afin de ne pas dépendre totalement des importations.

Que devient la ferraille collectée dans le Nord vaudois ?

Chaque déchetterie communale est équipée d'une benne pour les déchets encombrants métalliques. Lorsque celle-ci est pleine, elle est évacuée à la SRTID.

• PET



Le PET (polyéthylène téréphtalate) est produit uniquement à base de **pétrole ou de gaz naturel**. Il faut environ 1.9 kilo de pétrole brut pour obtenir 1 kilo de PET.

La matière première **recyclée** possède les mêmes propriétés que la matière première neuve. Qui plus est, en utilisant du PET recyclé, on peut **économiser 60 % de l'énergie nécessaire** à la production de PET neuf.

Collecte et tri

Les bouteilles doivent être déposées dans les **conteneurs bleus et jaunes** destinés uniquement à la collecte du PET. Elles doivent être **compressées** et munies de leur bouchon. **Les bouteilles en PET ayant contenu du shampoing, des produits d'entretien, du lait, de l'huile ou du vinaigre sont à éliminer avec les ordures ménagères.**

Il existe en Suisse quelque **21'000 points de ramassage**, dans les commerces, les restaurants, les bureaux ou sur les installations de loisirs.

Traitement et recyclage

Depuis 1997, des bouteilles à boissons sont produites en Suisse avec du PET recyclé. Elles se composent de **trois couches** car, jusqu'à récemment, le PET recyclé ne devait pas entrer en contact direct avec les aliments. Avec cette technologie, 25 à 40 % de PET recyclé pouvait intervenir dans la production de nouvelles bouteilles. Pour les couches internes et externes, on devait recourir à du PET nouveau.

En 2000, l'Office Fédéral de la Santé a octroyé à la nouvelle usine de recyclage de Frauenfeld l'autorisation du contact direct entre le PET recyclé et les produits alimentaires. Il est maintenant possible de fabriquer des bouteilles à boissons à **une seule couche en PET recyclé**. La Suisse est ainsi parmi les premiers pays d'Europe produisant des bouteilles à boissons en PET à une couche avec 100 % de PET recyclé. (Source Pet-Recycling)

Ces bouteilles sont ainsi **réutilisées de 20 à 25 fois** avant d'être réduites en granulés.

Comparé aux autres matières plastiques, le PET possède l'avantage de pouvoir être réutilisé et **transformé en des produits de haute valeur** : il ne subit donc pas ce qu'on appelle un « downcycling ».

Que devient le PET collecté dans le Nord vaudois ?

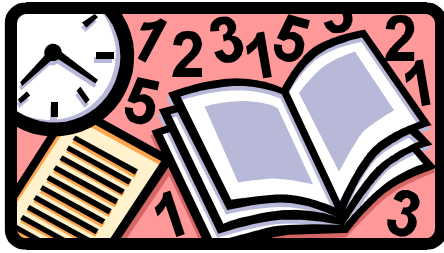
Le PET collecté dans le périmètre est récupéré et acheminé vers un centre de tri tel que celui de **Roche dans le Chablais-Vaudois**. Là, il est débarrassé des substances étrangères, puis trié par couleurs et qualités. Une fois compressées sous forme de balles, les bouteilles en PET sont acheminées vers une usine de recyclage où elles sont transformées en produits utilisés pour la fabrication soit de nouvelles bouteilles, soit d'autres produits tels que **textiles (laine polaire, gobelets de yaourts, etc...)**.

Source de l'information

www.strid.ch



Roger Hug



ECOLES

Avec le beau printemps que nous avons eu. Les saisons qui se suivent sans jamais plus se ressembler! Je suis particulièrement sensible à la requête des élèves habitant le haut du village !!! Ceux-ci n'ont en effet aucun abri bus pour se protéger en cas de mauvais temps.

La demande a bien été enregistrée, mais je suis dans l'obligation de vous demander d'attendre encore un peu car l'abri bus sera compris dans la construction du nouveau collège... alors PATIENCE !!! Merci pour votre compréhension !



AFFAIRES SOCIALES

Vous avez pu lire dans la presse que suite à la nouvelle loi sur l'accueil de jour de la petite enfance (LAJE), le canton nous demande de développer et d'organiser « en réseau » tout ce qui concerne l'accueil des enfants pré et para-scolaire. Cela comprend autant les mamans de jours, les garderies, les crèches, les cantines scolaires, les structures d'accueil avant et après l'école.

Je souhaiterais vivement connaître les besoins, les attentes, et les souhaits de vous, parents qui vivez sur la commune de Pomy. Pour cela, vous pouvez me joindre au 079 233 76 43.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Je vous souhaite à tous un très bel été !!!

Sandra Husmann

SERVICES INDUSTRIELS

Réseau d'eau

Après la mauvaise année 2006 en terme de fuites et de pertes d'eau, 2007 est nettement plus favorable. La seule fuite que nous avons eue se trouvait en réalité sur un tronçon d'adduction d'eau privé. L'année 2007 n'a pas connu d'extension de réseau ou de réfection, par contre plusieurs nouveaux raccordements ont été effectués au gré des nouvelles constructions.

Sources

Le rendement de nos sources fut excellent grâce notamment à des précipitations régulières tout au long de l'année. Afin de garantir une qualité irréprochable de votre eau de boisson, un appareil de traitement de l'eau par ultraviolets est installé depuis peu à la station de pompage de nos sources. Cette installation s'est faite en parfaite collaboration avec les autorités sanitaires de notre canton. Après la mise en place des zones de protection, cette réalisation est un investissement supplémentaire dans le sens de la préservation de la qualité de l'eau et de nos ressources en eau de boisson. Vous pouvez comme toujours consulter les teneurs de notre eau sur le site

www.qualitedeleau.ch

Les résultats des analyses faites dans le cadre de l'assurance qualité sont mis à jour systématiquement sur le site et affichés au pilier public.

Il est à relever que la qualité de l'eau de notre réseau est tout à fait comparable à celle de l'eau en bouteille pour un prix de près de 500 fois moins chère. L'impact écologique est également sans commune mesure, comme l'on déjà démontré de nombreux articles scientifiques.

SAGREYG

Le feuilleton dure toujours et n'est apparemment pas prêt de se terminer. Vous l'avez certainement lu dans la presse, le conseil communal d'Yverdon-les-Bains a refusé d'adhérer à cette société. Ceci pose un gros problème à toute la région. En effet, la concession de pompage au lac est quasiment expirée et le Canton, en accord avec la loi, ne peut donner une concession qu'à une organisation de communes et non à une seule commune comme le souhaiterait Yverdon. Plusieurs voies sont explorées afin de trouver une solution à ce problème plus politique que réaliste, ce qui est très désolant. Affaire à suivre.

Réseau de Gaz

Pas de changement du réseau de gaz en 2007, les prochaines extensions se feront dans les années à venir comme le prévoit le plan des objectifs de législature. Par contre, les nouveaux raccordements sont réguliers au gré des constructions ou rénovations d'immeubles. L'offre d'infrastructure de gaz naturel de notre village apporte une diversification souhaitée et bienvenue des énergies, en cette période de hausse des cours de l'ensemble du secteur des matières premières.

Réseau eau claire et eau usée

La réalisation du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) est maintenant sous toit. Ce travail réalisé par le bureau d'ingénieurs Perret-Gentil et Rey associés donne un état des lieux très intéressant de la situation de nos collecteurs. Fort de ces renseignements, nous pourrons mettre en œuvre les améliorations nécessaires et, dans le cadre des développements futurs, adapter nos conduites aux besoins de l'avenir.

A ce jour, pas de taxe d'épuration dans notre commune. Les frais engendrés par le traitement de nos eaux usées et l'élimination des boues sont entièrement pris en charge par le ménage communal. Cette situation pourrait naturellement être revue, en accord avec le conseil général, en cas de gros investissements communaux dans le réseau d'eaux usées. L'extension de notre village a aussi des impacts de ce côté-là. La politique du pollueur payeur est également une des raisons plaidant en faveur de l'introduction d'une taxe épuration.

Yves Pellaux



CONTRÔLE DES HABITANTS POUR L'ANNEE 2007

Nous avons accueilli dans notre commune

Route de Cronay	Martin Laure et Quartier-dit-Maire Frédéric; Pisu Gabriele; Pelet Olivier; Jordi Naima, Strandberg Keith, Furley-Strandberg Sophie, Furley Heike et Skylar
Chevressy	Teixeira Helder
Rue de la Poste	Baud Virginie
Route de Cuarny	Loth Virginie et Pereira José Carlos; Pinto de Azevedo Gomes Fernando Antonio
Rue de la Forge	Bonvin Marguerite
Chemin de Moulinet	Liszaj Anna et Adrien, Granges Aude, Marendaz Christophe; Philibert Bertrand et Ney Christophe; Lagnaz Alexandra et Schmid Olivier
La Maison Blanche	Hayoz Christian; Meline Sandra; Zhou Gang
Chemin de Frête	Kerkhoven Raimo
Place du Collège	Jordan Jean-Daniel
Chemin Champ-Soleil	Darbellay Jérôme et Jaquenoud Pierre-Yves
Chemin du Clos Ancel	Do Carmo Vandete Maria
Chemin des Vignes	Regenass Jann et Rigoli Sabine
Chemin des Sauges	Roffler Philippe
Rue de la Poste	Kaeslin Cédric, Bello Melina et Adrien

Ils ont quitté notre village

Chevressy	Bettex Suzanne; Cochand Anette; Métraux Stéphanie; Richardet Caroline; El Haji Mustapha; Guye Nicole et Tille Morgane
Route de Cuarny	Vulliemin Jean-Paul et Sylvie
Route de Cronay	Zbinden Aline et Diego; Remund Marc; Jordi Naima; Coronel Jean; Diserens Nadia et Saugy Dominique; Caillet Anne-Laure
Chemin de Moulinet	Carando Guy et Léa, Clerc Carando Sandrine; Marendaz Christophe; Sandiano Hector Rubén
Chemin Champ-Soleil	Vuadens Pascal, Joséphine et Anaëlle
Chemin de la Forge	Altieri David; Azouz Ahmed; Miéville Laurent
Rue de la Poste	Bello Melina et Adrien; Altmann Corina et Linder Christoph; Steiner Jennifer et Mylène; Ottonin Séverine
Place du Collège	Barbey Mélanie et Torres Jean Gabriel
Chemin de l'Aurore	Dupuis Mélanie; Rickenbacher François
Chemin de la Repia	Flückiger Morgane
Chemin de la Laiterie	Perren Jean-Daniel
Ferme des Vaux	Oguey Eve
La Maison Blanche	Méline Sandra; Smaldone Giovanni

Carnet de deuil

Nous ont quitté, le 7 juin Monsieur Jean Miéville, le 12 septembre Madame Emma Hayoz, le 18 septembre Monsieur Jean-Pierre Favre et le 11 novembre Madame Georgette Duruz. Nous transmettons à leur famille toute notre sympathie en cette douloureuse séparation.

Carnet rose

Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies :

Le 30 décembre 2006	Moustafa, fils de Jean-Paul et Soraya Miéville
Le 25 février	Coralie, fille de Daniel et Laurence Vallélian
Le 30 mai	Nicolas, fils de Jean-Yves et Geneviève Berger
Le 23 juillet	Mathias, fils de Cédric et Céline Favre
Le 16 octobre	Océane, fille de Denis Roulier et Anne Laure Thuillard
Le 6 novembre	Lisa, fille de Fabrice Jordan et Marion Marty

La préposée au contrôle des habitants
Nathalie Dupertuis

L'ADMINISTRATION COMMUNALE



Greffes municipal-contrôle des habitants

Mardi 17h00 à 19h00

Jeudi 09h00 à 11h00

024/425.25.35

administration@pomy.ch

Nathalie Dupertuis



Bourse communale

Lundi 09h00 à 11h00

024/425.25.07

bourse@pomy.ch

Christine Ledesma

A POMY, LE CLIMAT EST PROPICE A LA LONGEVITE !!!

Pomy, village calme où l'environnement et la nature sont propices à la longévité, non seulement pour les Dames mais aussi pour les Messieurs, jugé plutôt:

A part nos 3 nonagénaires fêtés en 2007 et 2008, 3 autres personnes ont dépassé les 90 ans, ce sont:

Notre doyenne	Madame Charlotte Magnenat née le	29.10.1911
	Madame Marguerite Bonvin née le	18.10.1914
Notre doyen	Monsieur Georges Mièville né le	15.10.1916

A tous, nos sincères félicitations et bonne santé, le centenaire n'est pas très loin.

LA PAGE DES NONAGENAIRES

Louis Ottonin



Par une belle journée ensoleillée, le jeudi 12 juillet 2007, Monsieur Louis Ottonin entouré de sa famille et de ses amis a fêté ses nonante ans. La journée a été longue pour notre nouveau nonagénaire, du matin à jusque tard dans la soirée ses amis et ses proches ont passés à tour de rôle lui rendre visite à la ferme bien aménagée pour la circonstance.

Une délégation municipale lui a apporté les bons vœux de l'autorité communale avec des présents de circonstance ainsi que le journal du jour de sa naissance.

Monsieur Ottonin a passée toute sa vie dans son village de Pomy, en parallèle de son domaine agricole, avec son épouse Denise, ils ont exploité un épicerie qui avait durant bien des années l'exclusivité pour la vente du sel sur le territoire de notre commune, cela en conformité avec la "régale" sur le sel de l'Etat de Vaud.

Homme de la terre il aimait son travail et sa famille, discret mais toujours disponible pour rendre service Monsieur Ottonin a toujours su garder des relations privilégiées avec la population de son village. Le chant a occupé une partie des ses loisirs et c'est durant de nombreuses années qu'il a participé à l'activité du chœur d'homme « l'Espérance » de Pomy.

Victime d'une chute qui a quelque peu ces dernières années limité sa mobilité, c'est entouré de sa famille, de son épouse, de son fils Roger, de sa belle-fille Denise et visité par ses deux filles Christiane et Marie-Claire qu'il coule des jours paisibles dans notre village.

Nous lui souhaitons tous nos bons vœux pour les années à venir, avec une santé quelque peu retrouvée lui permettant de jouir d'une retraite bien méritée.

Emile Vulliemin



Le mercredi 12 septembre 2007, "La boutique" s'était transformée en un lieu convivial de réception pour le 90^{ème} anniversaire de son occupant habituel, notre talentueux et méticuleux menuisier, Monsieur Emile Vulliemin.

Pour ne pas faillir à la tradition, quelques membres de la Municipalité se sont rendus sur place pour honorer comme il se doit tout habitant de notre village fêtant ses nonante printemps. Le journal du 12 septembre 1917 qui lui fut remis, permettra à notre nonagénaire de compléter son illustre mémoire sur les évènements du passé.

Monsieur Emile Vulliemin est né à Pomy à la Ferme des Tilleuls, après avoir participé dans son jeune âge aux travaux de la ferme paternelle, c'est la menuiserie qui rapidement l'intéressa, il eu l'occasion le 2 avril 1946 d'acheter un bâtiment qui lui servi de lieu d'habitation et de travail. L'atelier est actuellement occupé par son fils Charly.

De nombreux citoyens de notre commune ont eu recours à ses services, pour des constructions, des rénovations ou des retouches subtiles de boiseries diverses. Très disponible, aussi bien pour ses clients que pour les enfants avec lesquels il a toujours pris du temps pour leur fabriquer différents jouets. Dernièrement avec une bille de cerisier de Pomy, il a confectionné deux petits lits pour de jeunes enfants de sa famille.

Le tir était son sport préféré, tireur émérite, moniteur dévoué, il a fait profiter de nombreux jeunes de son talent et de sa passion. Le chœur d'homme « l'Espérance » de notre village a également bénéficié de sa participation active.

En 1995, Monsieur Vulliemin a eu le chagrin de perdre son épouse Germaine mais, avec courage il continue seul son parcours de vie visité souvent par ses deux fils Raymond et Charly avec lequel il collabore professionnellement selon ses forces avec beaucoup de talent.

Nous lui souhaitons tous nos bons vœux pour les années futures et encore beaucoup de plaisir pour travailler avec art cette noble matière qu'est le bois.

Jean-Pierre Grin

ALBERT DEPIERRAZ

Le 15 avril 2008, c'est au tour de Monsieur Albert Dépierraz de fêter son nonantième anniversaire entouré de son épouse Nelly, de ses deux filles Rosette et Eliane avec leur famille ainsi que des amis.

La Municipalité, représentée par une délégation, s'est rendue à la salle de rencontre, lieu de cette belle fête d'anniversaire pour lui apporter les salutations et présents de circonstance avec un numéro de la Gazette de Lausanne du 15 avril 1918 relatant les dernières nouvelles de la guerre 14-18.



Monsieur Dépierraz a passé son enfance à Chevressy. Après un stage de 2 ans en Suisse alémanique, il travailla à la ferme de sa sœur à Pomy, puis l'entreprise Décoppet à Yverdon-les-Bains bénéficia de ses services pour finalement trouver sa voie comme soudeur qualifié aux ateliers CFF d'Yverdon-Les-Bains.

A son mariage, il s'installe dans une coquette maison de notre village, les grands chambardements du remaniement parcellaire, la route de détournement avec la modification de l'entrée de notre village ont nécessité la démolition de sa bâtisse et comme le dit la chanson « c'est reconstruite plus belle qu'avant » qu'en 1965 il déménage dans la villa qu'il habite actuellement avec son épouse.

Homme paisible, de contact facile, qu'il fait bon rencontrer, Monsieur Dépierraz a longtemps élevé de nombreux lapins qui lui permettaient de mettre en valeur le fourrage récolté aux abords de son habitation. Le tir était son sport préféré, excellent "guidon", très actif à la société de tir de Pomy où il a occupé plusieurs postes à responsabilités.

Cette année, avec Nelly son épouse, il auront la joie et le privilège de fêter leur 65 ans de mariage. Une belle tranche de vie à deux, toutes nos félicitations!

Durant sa vie active, Monsieur Dépierraz n'a pas été épargné par les ennuis de santé mais il a toujours su prendre les choses avec patience et optimisme.

Ces dernières années, sa mobilité s'est réduite et c'est accompagné de son épouse et de ses filles qu'il fait encore quelques promenades aux abords de sa propriété.

Nous souhaitons tous nos bons vœux pour les années futures, entouré par toute sa famille.

Jean-Pierre Grin

POMY, NOUVEAUX HABITANTS ET JEUNES CITOYENS

Comme de coutume chaque année, le 29 février dernier la Municipalité a accueilli ses nouveaux habitants et ses jeunes citoyens. C'est devant une assemblée nombreuse que, Municipalité, Syndic et Président du Conseil Général ont tour à tour présenté les différentes particularités de notre commune ainsi que le fonctionnement de ses autorités politiques, administratives et religieuses. Ce fut également l'occasion de remercier Madame et Monsieur Line et Robert Richardet pour leur participation active à la vie de notre paroisse dans de nombreux domaines dont la Présidence du Conseil de paroisse durant plus de 10 ans pour Robert.

Notre Pasteur Alexandre Mayor ainsi que Monsieur Pascal Dubrit directeur du centre ORIPH de Pomy, nous ont entretenu sur leurs différentes fonctions au sein et au service de la communauté.

Pour terminer la soirée, c'est toujours avec plaisir qu'un buffet campagnard de produits du terroir est dégusté par tous les participants, sans oublier le "fameux" buffet de desserts local.

Un grand Merci à nos dames, aux participants et à celles et ceux qui ont contribué à la parfaite réussite de cette charmante soirée.

Jean-Pierre Grin



LA BOUTIQUE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS PROPOSE DIFFERENTS OBJETS

Verres du bicentenaire, par carton de 6 pièces	Fr. 20,-
Set de feu pour vélo, la pièce	Fr. 10,-
Cartes postales de Pomy, la pièce	Fr. 1,-
Ecusson de Pomy pour coudre sur vêtement, la pièce	Fr. 5,-
Ecusson de Pomy, autocollant	gratuit



SoliTex
menschen helfen menschen
de nous... pour vous
da noi... per voi



Nous vous informons que la collecte d'habits et de chaussures usagés menée par l'organisation « SoliTex » aura lieu dans notre commune le

Vendredi 7 novembre 2008



PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

	Adulte	Enfant	Bébé
Âge	dès 18 ans	3 à 18 ans	0 à 3 ans
Durée de validité	10 ans	5 ans	3 ans
Passeport	Fr. 125,-	Fr. 60,-	Fr. 60,-
Carte d'identité	Fr. 70,-	Fr. 35,-	Fr. 35,-
Combi	Fr. 138,-	Fr. 73,-	Fr. 73,-

Délai de livraison environ 30 jours

PASSEPORT BIOMETRIQUE

	Adulte	Enfant
Âge	dès 3 ans	0 à 3 ans
Durée de validité	5 ans	3 ans
Prix	Fr. 255,-	Fr. 185,-

La demande doit être établie auprès du bureau du contrôle des habitants de la commune de résidence. Les données biométriques seront déposées au minimum 5 jours après l'enregistrement de sa demande auprès du centre biométrique de Lausanne qui reçoit sans rendez-vous.

Délai de livraison 30 jours ouvrables, dès la prise des données biométriques

PASSEPORT PROVISoire

Prix unique de Fr. 100,-, valable uniquement le temps du voyage (maximum 12 mois)

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES DETENTEURS DE RESERVOIRS DE STOCKAGE DE LIQUIDES POLLUANTS (CITERNES)

L'Office fédéral de l'environnement (OFVE) n'a dorénavant plus à s'occuper du domaine des réservoirs et précise que la responsabilité de garder en bon état les installations incombe désormais aux propriétaires.

Seules les installations pouvant présenter un risque pour les eaux seront **soumises** à des mesures de protection, c'est-à-dire celles situées dans les **secteurs « A » et les zones de protection des captages, zones « S »**. Le reste du territoire, en d'autres termes, tout ce qui n'est pas dans ces deux zones, et tout ce qui n'est pas soumis à une autorisation spéciale, est sous l'entière et seule responsabilité des détenteurs et des exploitants.

Une exception faite concernant les réservoirs enterrés à simple paroi ou à double parois sans détecteur de fuites, le contrôle devra toujours être entrepris pas des entreprises spécialisées. Ces installations souterraines devront par contre être éliminées au plus tard le 31 décembre 2014.

L'exigence du devoir d'entretien général doit être permanent pour toutes les installations quel que soit le secteur de protection des eaux.

En cas d'accident, pour les installations non soumises à un contrôle obligatoire, le propriétaire devra répondre et prouver qu'il a fait l'entretien nécessaire pour éliminer les risques susceptibles de provoquer une pollution.

Ce qui change pour notre administration:

- Le suivi du contrôle des installations en zone « B » et « C » n'est plus du ressort de l'administration communale.
- La Municipalité invitera uniquement les propriétaires des installations en zone « A » et « S » ainsi que les détenteurs de réservoirs enterrés à simple parois ou à double parois sans détecteurs de fuites à procéder au contrôle périodique des installations soumises au contrôle obligatoire.

Je me tiens à votre entière disposition pour toute question complémentaire.

La Secrétaire
Nathalie Dupertuis

On ne peut résumer la vie de la **paroisse de Pomy-Gressy-Suchy** en une page...
...mais on peut vous montrer quelques images, et vous laisser imaginer le reste...

La paroisse est là
pour les enfants,
avec 4 groupes du
culte de l'enfance.
Ici, le groupe de
Pomy !!



Une partie de l'équipe
d'hôtesse qui
s'occupe du **groupe
des aînés de Pomy** et
environs, récemment
rebaptisé « **Soleil
d'automne** » !

Moments sympas lors
du « **brunch** », en août
passé dans une ferme de
Chevressy !

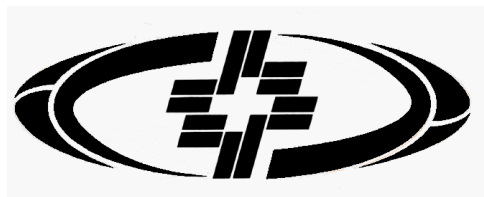
Cette année, le brunch a
lieu à **Cronay** le **8 juin**
à la Grande salle !

A bientôt !

Contact: pasteur A.
Mayor 024 435 21 35



FSG POMY



Chers lecteurs et lectrices,

Après une magnifique année 2007 pour notre société, nos membres remplissent de plus belle pour cette année 2008, qui je l'espère sera aussi riche en rebondissement et en émotions que 2007.

Je profite de cet article pour faire un peu de publicité à nos groupes de gymnastique. Ce qui peut éventuellement vous donner l'envie de nous rejoindre. Nous couvrons un large spectre d'activités accessibles et ouvertes à plusieurs tranches d'âge.

Le lundi de 10h00 à 11h30, c'est le groupe parent-enfants qui fait trembler le sol de notre grande salle. Si vous vous sentez l'envie de bouger et de passer un moment seul(e) avec votre enfant ne cherchez pas plus loin, foncez les rejoindre.

Le lundi de 17h00 à 18h30 c'est au tour des agrès C1-C2 de se déchaîner sur différents engins. Ce groupe participe à des concours aux agrès durant l'année gymnique. Ils s'entraînent aussi le mardi de 16h à 18h à la salle en Brit I d'Yvonand.

Le lundi de 20h00 à 22h00 le groupe nouvelle vague utilise leur basket et leur step. Ces jeunes dames aiment bouger et se dépenser alors si vous n'avez pas peur d'augmenter vos pulsations le temps d'une leçon rejoignez-les sans tarder.

Le mardi de 17h00 à 18h00 les gymnastes du groupe enfantine finissent de dépenser le surplus d'énergie qu'ils n'ont pas pu évacuer durant la journée en pratiquant les bases de la gymnastique de façon ludique. Notre sport est une bonne solution pour canaliser l'énergie et l'utiliser pour pratiquer des exercices physiques et précis.

Le mardi de 18h00 à 19h30 le groupe préparatoire finit son apprentissage aux agrès et se permet de faire d'autres exercices ludiques et intéressants. C'est un groupe qui permet de faire une bonne transition entre le groupe enfantine et le groupe agrès.

Le mardi de 20h00 à 22h00 les poussifs se retrouvent pour de franches rigolades. Si vous pensez que ce groupe ne se prend pas au sérieux, vous n'avez surement pas tort mais je vous défie de finir une partie de unihockey avec eux sans être essoufflé. Et même s'ils s'octroient parfois des entraînements extra gym, c'est une bonne solution pour bouger et se changer les idées après une journée de travail épuisante. Si vous êtes à la recherche d'adrénaline je vous propose de faire leur numéro à notre soirée de gymnastique annuelle.

Le mercredi de 18h00 à 19h30 c'est les rebelles du groupe gym libre. Comme son nom l'indique ils revendiquent le pouvoir de faire plusieurs activités gymniques. En effet le domaine de la gymnastique est très vaste, alors si faire une seule activité vous ennueie assez vite et que vous aimez varier les plaisirs, je pense que ce groupe est fait pour vous.

Le jeudi de 18h à 20h c'est le groupe agrès pour tous qui se défoulent aux agrès sans pression de concours. Si vous n'aimez pas la compétition et que vous aimez les agrès venez les rejoindre.

Le jeudi à la même heure les grands agrès s'entraînent en commun avec les gymnastes d'Yvonand à la salle en Brit II.

Il reste bien entendu le groupe actifs-actives qui s'entraîne le lundi et le vendredi de 20h00 à 22h00 à la salle en Brit II.

Au nom de notre société je remercie la municipalité qui nous soutien, toutes les personnes qui nous suivent pendant les différents concours, je remercie aussi tous les spectateurs qui viennent nombreux à notre soirée annuelle.

Un grand merci au comité administratif, aux moniteurs et aux membres qui font que cette société de gymnastique est aussi belle et qu'elle fonctionne.

En espérant vous avoir donné envie de nous rejoindre et si ce n'est pas le cas, il vous reste toujours la possibilité de devenir membre de notre Fan's Club.

Je vous adresse mes salutations sportives et je vous souhaite une merveilleuse année 2008.

Le Président: Gaël Bezençon

La Municipalité tient à féliciter très chaleureusement la société de gymnastique de Pomy pour l'obtention de son titre de

Champions Suisses à la combinaison d'engins

Quelques nouvelles du corps des sapeurs pompiers...

Pour l'année 2008, le corps des sapeurs pompiers de Pomy compte **19 sapeurs**.

N'étant plus domiciliés dans la commune, messieurs Dominique Saugy et Raphaël Ottonin ont cessé leur activité à la fin de l'année dernière. Merci à eux pour leur travail effectué au sein des pompiers de Pomy et que l'avenir leur réserve plein de satisfaction.

La plate-forme intercommunale du « **Montélaz** » composée des villages de **Villars-Epeney, Cuarny, Cronay, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Pomy** compte 63 sapeurs. Jean-Luc Roulier en est le Commandant.



Suite à l'intégration du SDIS de Cheseaux-Noréaz, les exercices de cette année s'effectueront avec environ 15 pompiers supplémentaires.

La commune de Cheseaux n'ayant pas encore dénoncé la convention qu'elle avait passée avec Yvonand, ses pompiers ne seront pas dans les groupes d'alarme de la plateforme pour cette année.

J'invite les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en lisière de forêt ou au bord des routes, d'en informer la Centrale de traitement des alarmes au 021/213'21'18. Cela évitera bien des fausses alarmes et des frais inutiles.

Je ne terminerais pas sans remercier tous mes collègues pour leur dévouement et leur disponibilité de jour comme de nuit.

Si vous désirez faire partie des pompiers dès 2009, prenez contact avec le commandant avant le mois de novembre de cette année.

Le commandant : Patrick Grin

LA JEUNESSE DE POMY



Chers habitants de ce beau village de Pomy et du superbe hameau de Chevressy,

Voici quelques nouvelles de la société de jeunesse.

Après être allé se faire dorer la pilule sur les plages du Brésil, d'où nous sommes tous rentrés entiers mais avec de terribles douleurs à la tête et au foie, sûrement dues aux conditions climatiques, il est temps pour nous de reprendre les choses sérieuses.

La plupart des anciens étant partis, il faut maintenant compter sur les « p'tits jeunes » même si la tâche n'est pas toujours facile avec ces « gaillards ». Heureusement qu'il reste quelques « vieux fossiles » pour faire marcher la boutique.

Comme chaque année, nous allons essayer de vous divertir lors de la journée du 1^{er} août, de notre traditionnelle braderie, ainsi qu'à l'occasion de la soirée du Nouvel-An, chose qui ne sera pas aisée vu le nombre restreint de travailleurs. Les anciens fraîchement partis pourrait bien nous occasionner quelques soucis de l'autre côté du bar...

Mais ne nous décourageons pas et restons motivés pour que la jeunesse garde encore de belles années devant elle. Et justement, cette année 2008 s'annonce magnifique, particulièrement lors des trois semaines de cantonale à Bavois. Et vu que 5 ans après, malgré les années qui passent, la cantonale de Thierrens fait toujours parler d'elle, il nous est apparu utile de rééditer 2-3 spéciales pour marquer les mémoires encore de nombreuses années.

Pour les jeunes qui ont terminé l'école obligatoire et qui souhaiteraient nous rejoindre, il suffit de me contacter au 079/585.59.41. Pour information, *nous n'appliquons pas le principe du bizutage genre*

- *boire en une demi seconde une chope de vodka martini suze coca et sauce à salade*
- *effectuer trente fois le tour du giratoire en monocycle à contresens.*

Personne ne mord dans la jeunesse, même si ont dénombre de sacrés spécimens (les personnes concernées devraient se reconnaître)...

Aucun critère de sélection n'est imposé, nous attendons seulement beaucoup de motivation autant pour le boulot que pour faire la bombe...

Pour terminer, les membres de la Jeunesse de Pomy se réjouissent de vous retrouver à l'un de nos bars, sur le terrain de foot ou de pétanque pour des soirées mémorables.

Le président: Christian Miéville

Un petit aperçu de la course d'automne des Paysannes Vaudoises de Valeyres-sous-Ursins

Samedi 20 octobre, 4-5 degrés, une bise à décorner des bœufs, 21 paysannes ont pris la route pour Huttwil. Elles allaient aux portes ouvertes de la ferme Spycher-Handwerk spécialisée dans l'élevage du mouton et transformation de ses produits.



En suivant un parcours fléché, nous avons pu découvrir le cardage manuel et mécanique, le lavage, la technique de teinture naturelle et chimique, le feutrage et le filage de la laine, nous avons pu nous essayer au tricot et au tricotin géant...

En quelques minutes et par des gestes précis et rapides le berger tondait ses moutons.

Le bouquet final de la visite... une caverne d'Alibaba remplie de laine, d'objets faits en peau de mouton, des objets et des personnages en laine feutrée... imaginez nos bricoleuses...

l'heure avançait...

Encore un petit coup d'œil dans les yourtes et aux chiens de troupeaux..

Il était midi et c'est à Huttwil, dans un cadre campagnard, qu'un excellent repas nous fut servi.

L'après-midi, nous avons repris la route à travers l'Emmental, avec les explications de Jean-Sam notre chauffeur, pour nous faire découvrir les constructions de la région, tel ce restaurant de Munsingen datant de plus de cent ans, qui n'a jamais cessé d'être exploité, et qui n'a jamais changé d'apparence, preuve en est le seuil d'entrée en bois devenu de forme concave après le passage incalculable de clients, nous avons rejoint Fribourg où nous avons visité le musée de la machine à coudre.

Là, le visiteur arrive curieux et en ressort heureux... nous avons découvert en plus des machines à coudre un nombre incalculable et incroyable d'objets à manivelle, à pression d'eau, à pédale, que l'homme avait inventé pour se simplifier la vie dans les travaux de tous les jours et ceci sans électricité...

Avant de prendre congé des propriétaires, nous leur avons proposé de rebaptiser leur musée, car toutes ces inventions pourraient également intéresser les messieurs...

Nous sommes arrivées à Pomy, la tête pleine de nouvelles idées...

Pour le Groupe APV Valeyres-sous-Ursins
La Présidente: Magali Guichard

3^{ème} édition de la fête de la Pomme

La Fête de la Pomme, journée de soutien en faveur de notre école de musique aura lieu pour la troisième fois le samedi **1er novembre 2008** à la Grande salle.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre jus de pomme au moyen du bulletin ci-dessous.
MERCI d'avance pour votre soutien.



**Ecole de musique La Boîte à musique
Fanfare La Villageoise Pomy**



Opération Jus de pomme 2008

Nom, prénom:

Lieu:

Box de 5 litres: Fr. 18.-- x Total:

Vos commandes pourront être retirées lors de la "Fête de la Pomme"

**Le samedi 1er novembre 2008 dès 11h. à la Grande salle
de Pomy**

**Animations - Musique - Raisinée
Restauration sur place
Livraison possible sur demande.**

A renvoyer à Christian Pellaux, Ch. Aux Oies 13, 1405 Pomy



**Ecole de musique « la boîte à musique »
Fanfare la Villageoise
1405 Pomy**

Chers parents, chers enfants,

Nous ouvrons dès la rentrée 2008-2009 une nouvelle classe Willems d'initiation musicale.

Cette classe est ouverte aux enfants de 4 à 5 ans.

Notre professeur de musique est Mme Rachel Michoud Pochon d'Yvonand.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec Jeanne ou Christian Pellaux au 024/425.16.53, nous vous donnerons les renseignements nécessaires.

Fanfare la Villageoise de Pomy, Christian Pellaux

Audition de l'école de musique

Notre audition de l'Ecole de musique " La Boîte à musique " aura lieu le

dimanche 29 juin 2008 dès 17h. à la Grande salle,

venez nombreux encourager et écouter nos élèves qui font un grand travail pour vous offrir un programme de qualité.

Et si vous désirez vous aussi faire de la musique, il n'y a pas d'âge.

Nous avons des instruments en stock.

Alors adressez-vous à un musicien de la Fanfare et venez faire un essai d'uniforme, il y en aura sûrement un à votre taille.

Christian Pellaux



Bravo Jean-Pierre !

Après avoir été le troisième député de notre commune, te voilà le

premier Conseiller National,

quelle magnifique ascension politique. Le couronnement d'une carrière exemplaire commencée comme municipal, puis syndic, député et maintenant Conseiller National. Depuis de nombreuses années tu sais, comme peu de gens, cultiver le don de soi et de la responsabilité envers la collectivité publique.

Tu auras à faire face à de gros défis d'avenir et le travail ne manquera pas, mais nous savons que cela ne te fait pas peur.

Encore bravo et beaucoup de satisfaction à Berne.

Pour la Muni
Yves Pellaux

Aux habitants de Pomy

Un chaleureux MERCI pour votre présence nombreuse lors de la sympathique réception organisée par la Municipalité de mon village à l'occasion de mon élection au Conseil National.

C'est pour moi un signe d'encouragement et de motivation pour l'accomplissement de cette nouvelle fonction au niveau fédéral.

Merci à la Municipalité pour l'organisation de cette soirée élargie à la région ainsi qu'à M. Yves Pellaux, vice-Syndic pour ses aimables paroles.

Votre présence, vos messages d'encouragements sont pour ma famille et moi des signes d'amitié importants pour mon activité au service de ma commune ainsi que de mon pays.

Avec mes amicales et reconnaissantes salutations.

Jean-Pierre Grin

MEMENTO 2008

28 au 31 mai	Représentations théâtrales avec la troupe Tam-Tam, Grande salle de Pomy
6 juin, 18h30	Audition de l'école de musique, Classes Willems initiation musicale et présentation d'instruments
21 juin	Fête de la musique à Yverdon, 14h00. Concert de la Villageoise sur la place du Casino Visite de la commune à pieds
29 juin, 17h00	Audition de l'école de musique puis finale Euro 2008 à la Grande salle de Pomy
1er août	Fête nationale organisée par la Jeunesse
29-30 août	Représentations théâtrales avec la troupe Badaboum, Grande salle de Pomy
7 septembre	Championnat interne gymnastique Pomy
19-20 septembre	Braderie de la Jeunesse de Pomy
1er novembre	Fête de la pomme, Ecole de musique de la Villageoise, Grande salle de Pomy
5-6 décembre	Soirées gymnastique Pomy
31 décembre	Soirée du Nouvel-An organisée par la Jeunesse de Pomy

2009

6-7 février	Soupers-Concerts annuels de la Villageoise de Pomy
-------------	--

